



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Ferme-Neuve

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Bernadette Ouellette, Directrice générale et Greffière-trésorière de la municipalité de Ferme-Neuve, qu'il y aura séance du conseil le 8 juillet 2024 à 19h30 à la salle du conseil au 125, 12e Rue, Ferme-Neuve. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 242 route 309 sud (lot : 5 090 085)

Demande de dérogation mineure (2024-0197) au 242 Route 309 sud, lot 5 090 085, qui a pour objet d'autoriser en zone RU-06:

- L'emplacement d'un garage détaché à 20.26 mètres de la route 309 au lieu de 25 mètres.

Le tout tel que prescrit au règlement de zonage no.23 article 7.2.2.3

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande lors de la séance du 8 juillet 2024.

Donné à Ferme-Neuve, ce 20^e jour du mois de juin deux mille vingt-quatre.

Bernadette Ouellette,
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Bernadette Ouellette, Directrice générale et Greffière-trésorière demeurant au Lac-Saguay, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 20 juin 2024.
EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 20 juin 2024.

Bernadette Ouellette,
Directrice générale et
Greffière-trésorière
